



Établir la liasse fiscale (fiscalité d'entreprise)

Mise à jour nov. 2023

Durée 2 jours (14 heures)

« Délai d'accès maximum 1 mois »

Nantes / Rennes : 1240 € HT

Brest / Le Mans : 1240 € HT

Certification : NON

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Acquisition ou renforcement des notions fiscales relatives aux entreprises entrant dans le champ des impôts commerciaux

PARTICIPANTS

- Collaborateur de service comptabilité et financier ou tout personnel ayant des connaissances juridiques et comptables
- Les décideurs d'entreprises

PRE-REQUIS

- Pas de prérequis spécifiques

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Remise d'un support de cours.

MODALITES D'EVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles,
- Sanction finale : Certificat de réalisation, certification éligible au RS selon l'obtention du résultat par le stagiaire

MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, équipée d'ordinateurs, d'un vidéo projecteur d'un tableau blanc et de paperboard. Nous préconisons 8 personnes maximum par action de formation en présentiel

MOYENS TECHNIQUES DES CLASSES EN CAS DE FORMATION DISTANCIELLE

- A l'aide d'un logiciel comme Teams, Zoom etc... un micro et éventuellement une caméra pour l'apprenant,
- suivez une formation uniquement synchrone en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, labs) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré. Nous préconisons 4 personnes maximum par action de formation en classe à distance

ORGANISATION

- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Programme de formation

Détermination du résultat comptable (01h30)

- Les principes comptables
- Les écritures de fin d'exercice

Du résultat comptable au résultat fiscal (02h15)

- Divergences entre comptabilité et fiscalité
- Les réintégrations fiscales
- Les déductions fiscales

Détermination de l'IS (02h15)

- Calcul de l'Impôt Société
- Gestion des déficits
- Imputation des crédits d'impôts

Elaboration des états de nature comptable (04h30)

- Le bilan (2050 et 2051)
- Le compte de résultat (2052 et 2053)
- Les immobilisations, les amortissements (2054 et 2055)
- Les provisions (2056)
- L'état des échéances des créances et des dettes (2057)
- Le tableau des écarts de réévaluation (2054 bis)

Elaboration des états de nature fiscale (03h00)

- La détermination du résultat fiscal (2058A)
- La gestion fiscale des déficits et provisions non déductibles (2058B)
- Le tableau d'affectation et renseignements divers (2058C)
- La détermination, l'affectation et le suivi des plus ou moins-values (2059A et 2059D)

La déclaration 2065 (00h00)